

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Longueur : 12 pages maximum (plus page de couverture et annexes)

Pays : TCHAD	
TITRE DU PROJET : Vers un environnement propice au Désarmement, Démobilisation et Réintégration des membres des mouvements politico-militaires au Tchad	
Numéro de projet /Portail Gateway du MPTE-O : PBF/TCD/A-5 (00140518)	
Modalité de financement du PBF : ☐ IRF ☒ PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) : ☐ Fonds d'affectation spéciale national ☐ Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG .etc.) : PNUD (chef de file), UNICEF, OIM Autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) : Le Gouvernement - Le Cabinet du Premier Ministre - Commission Nationale Chargée de la Mise en œuvre du Programme de Désarmement Démobilisation et Réinsertion (CNCMO-DDR) - Ministère de la Réconciliation Nationale et de la Cohésion Sociale - Ministère des Affaires Étrangères - Ministère de la Prospective Économique et des Partenariats Internationaux - Ministère de la Femme, de la petite enfance et de la Solidarité Nationale - Ministère de l'Administration du Territoire, de la Décentralisation et de la Bonne Gouvernance - Ministère des Armées des Anciens Combattants et Victimes de Guerre - Ministère de la Justice, Garde des Sceaux et des Droits Humains - Ministère de la Sécurité Publique et de l'Immigration - Les représentants des groupes politico-militaires - Commission nationale de paix et de réconciliation Les Nations Unies - Bureau de la Coordinatrice Résidente du système des Nations Unies - Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) Les Organisations non gouvernementales	

Les ONG nationales et la société civile jouant déjà un rôle clé dans la réconciliation et consolidation de la paix seront incluses dans la mise en œuvre du projet par les agences sur une base compétitive.		
Date approximative de démarrage du projet¹: 13 décembre 2023 Durée du projet en mois²: 24 mois + 6 mois : de 13 décembre 2023 au 13 juin 2026 +Deux mois et demi du 14 juin au 31 Août 2026 Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet :		
Les activités de facilitation et de renforcement de la confiance entre les parties prenantes aux processus de paix au niveau national et local, ainsi que les activités d'appui à la mise en place des mécanismes et cadres de gestion et mise en œuvre du programme de DDR et de renforcement des capacités des acteurs-clé, seront axées sur N'Djaména en tant que capitale du pays et centre décisionnel et de gestion (Résultat 1). Afin de fournir une perspective du contexte national, le plus holistique possible, les activités d'analyse et évaluation seront axées sur les différentes zones de retour des ex-combattants au niveau national (Résultat 2). Finalement, la zone pilote pour la mise en œuvre des activités sera désignée par le CNCMO-DDR, afin de favoriser l'appropriation des décisions-clé pour la mise en œuvre du projet par les parties prenantes au processus de paix et assurer l'alignement avec les priorités nationales (Résultat 3).		
Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF : NON ☐ Initiative de promotion de l'égalité des sexes ☐ Initiative de promotion des jeunes ☐ Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix) ☐ Projet transfrontalier ou régional		
Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) : PNUD: \$ 2,907,200 OIM: \$ 1,613,680 UNICEF: \$ 979,120 Total PBF: \$5,500,000 *Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée. En plus de cette condition, dans le cas spécifique de ce projet, le déblocage de la 2ème tranche sera conditionnée par (a) la disponibilité des analyses prévues et l'identification des zones pilotes et (b) la disponibilité des données de référence.		
Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) : NB : La contribution du Gouvernement est de 500 000 USD, affectés à d'autres charges opérationnelles de la CNCMO-DDR en dehors des activités de ce projet.		
PBF 1^{ère} tranche (50%) : PNUD : \$ 1,453,600 OIM : \$ 806,840 UNICEF : \$ 489,560 Total : 2,750,000	PBF 2^{ème} tranche* (25 %) : PNUD : \$ 726,800 OIM : \$ 403,420 UNICEF: \$ 244,780 Total: \$ 1,375,000	PBF 3^{ème} tranche* (25%) : PNUD : \$ 726,800 OIM : \$ 403,420 UNICEF: \$ 244,780 Total: \$ 1,375,000

¹ Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.

² La durée maximum des projets IRF est de 24 mois et PRF de 36 mois.

Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant :

Pour donner suite aux principales recommandations du Dialogue National Inclusif et Souverain (DNIS), et aux provisions de l'Accord de Doha pour la Paix et pour la Participation des Mouvements Politico-Militaires le projet vise à soutenir un environnement favorable au processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) des éléments des mouvements politico-militaires signataires, pour contribuer à la stabilisation du contexte politico-sécuritaire au Tchad et promouvoir la consolidation de la paix dans le pays.

Le projet est conçu pour accompagner les institutions de transition tchadiennes dans la mise en place et l'opérationnalisation des cadres politiques, institutionnels, légaux et opérationnels pour la mise en œuvre par les autorités nationales, d'un programme national de DDR inclusif, transparent et approprié, qui prendra aussi en compte les dimensions de genre, les spécificités du contexte national et local, et les leçons apprises des précédents processus de DDR qui ont eu lieu au Tchad et dans la région. Cette approche permettra d'avoir un effet catalytique, en renforçant la confiance dans le programme de DDR et, de façon plus générale, dans le processus de paix, entre les parties prenantes à l'Accord de Doha et au DNIS, ainsi que de la population tchadienne au niveau national et communautaire. Ces aspects permettront, à leur tour, de démontrer la viabilité du programme de DDR, la bonne foi et l'engagement des parties prenantes, et le support de la population envers celui-ci, ainsi permettant la participation d'autres partenaires pour supporter les étapes successives du processus la réintégration communautaire aux autres zones affectées par le retour des ex-combattants.

Lorsqu'un processus officiel de DDR est engagé, il est nécessaire de prendre des dispositions adaptées au besoin des enfants et en leur faveur pour assurer que leur traitement et sortie des groupes armés soient basés sur les droits fondamentaux des enfants et leur intérêt supérieur. Toutefois, l'absence d'un processus DDR officiel ne doit pas empêcher la libération et le retour dans leurs communautés des enfants associés aux forces et groupes armées (EAFGA) (Principes de Paris).

Dans la conception des activités, les agences de mise en œuvre ont bénéficié des conclusions issues du rapport final de la consultance du Département des Operations de Paix pour l'appui technique au Bureau de la Coordonnatrice Résidente, sorti en mai 2022. Le rapport identifie, entre autres, des risques et des opportunités liées à la mise en œuvre d'un programme national de DDR, et présente des leçons apprises par les précédents programmes DDR mis en œuvre dans le pays. Sur la base de ces conclusions, qui seront renforcées par une analyse multi-sectorielle du contexte tchadien, le projet vise à éviter la répétition des actions qui ont limité l'impact et affecté la mise en œuvre des précédents processus, en proposant une approche de DDR innovateur pour le pays et répondant aux standards internationaux. En particulier, les interventions doivent être basées sur une compréhension claire des conditions socio-économiques dans les zones de retour. Une coordination efficace entre les parties prenantes et les acteurs des Nations Unies est essentielle pour une plus grande efficacité de l'utilisation des ressources limitées disponibles entre les différentes autorités nationales impliquées dans le processus. Plus important encore, les actions doivent viser à mettre en œuvre l'Accord de Doha, et à éviter des frustrations par rapport aux attentes concernant les ex-combattants découlant des processus de DDR antérieurs.

L'approche proposée est aussi en ligne avec les Normes intégrées de désarmement, démobilisation et réintégration (IDDRS) des Nations Unies et les recommandations issues du Rapport du Secrétaire General des Nations Unies sur le Désarmement, la Démobilisation et la Réintégration, qui encourage les états membres³ à « veiller à ce que des capacités et des ressources adéquates soient allouées pour traiter les demandes de

³ Assemblée Générale des Nations Unies, document n. A/77/610, <https://www.unddr.org/wp-content/uploads/2023/01/2222946E-1.pdf>, 29 novembre 2022.

désarmement, de démobilisation et de réintégration des missions politiques spéciales et des environnements hors mission »

Résumer le mécanisme de consultation adopté pour formuler le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris (i) via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant, et (ii) avec les communautés cibles et la société civile.

Dans le cadre de l'appui à la transition, il y a eu un échange d'informations et d'idées entre le Système des Nations Unies (SNU) au Tchad et les autorités tchadiennes afin d'identifier les domaines et les activités potentielles pour lesquelles le SNU pourrait appuyer les autorités nationales au sein du cadre d'un éventuel processus de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR) des groupes politico-militaires signataires de l'Accord de Doha. La volonté de mettre en œuvre un processus de DDR a été affichée tant par les autorités de transition que par les représentants des groupes politico-militaires signataires de l'Accord de Doha. Des discussions ont eu lieu pour identifier les domaines (activités pré-DDR, formulation du document DDR) dans lesquels un appui technique et matériel du SNU pourrait permettre la mise en œuvre d'un processus national de DDR. Depuis lors, il y a eu des discussions ultérieures avec les autorités gouvernementales en marge du DNIS. Les recommandations du DNIS ont réaffirmé le soutien antérieur à un DDR qui répond aux besoins du Tchad et obéit également aux normes et standards internationales. En mai 2023, une mission commanditée par le PNUD a rencontré certains responsables des différents groupes politico-militaires. Ces derniers ont exprimé leur souhait de voir le processus DDR se mener avec plus de célérité. La même mission a également rencontré les principales Organisations de la Société Civiles dont la Commission Nationale des Droits de l'Homme, Organisation des Acteurs Non Etatiques (OANET), PROMEDIATION etc, qui ont toutes souligné l'importance d'un processus DDR inclusif et maîtrisé pour contribuer à la stabilisation du pays à travers l'implication de tous les ministères concernés et les communautés et bénéficiaires ciblés. Le Ministère de la Femme, de la Protection de la petite enfance et de la Solidarité Nationale sera particulièrement impliqué en ce qui concerne les femmes et les enfants.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes⁴ : Score 2

Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : 1,654,314,50 (30,08%) du budget.

Expliquez brièvement par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes⁵ :

Les dimensions de genre seront prises en compte dans toutes les activités du projet, en assurant, entre autres, l'adoption d'une approche sensible au genre dans les activités d'analyse du contexte, d'identification des risques de violences basées sur le genre, et dans la définition de l'approche stratégique, la promotion d'une représentation adéquate des femmes dans les organes de prise de décision et formulation du programme DDR, et la prise en compte des besoins sexo-spécifiques, y inclus des femmes et filles, dans les activités opérationnelles.

Il incombe à tous les planificateurs du processus DDR de travailler avec des représentantes et des groupes de femmes, et de faire en sorte qu'elles ne soient pas exclues de la formulation et de la mise en œuvre du processus de DDR. Encourager l'égalité des sexes en tant que principe fondamental des programmes de DDR soutenus par l'ONU signifie reconnaître et soutenir l'égalité des droits des femmes et des hommes, des filles et des

⁴ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

⁵ Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

garçons dans le processus de DDR. Les différentes expériences, rôles et responsabilités de chacun d'entre eux pendant et après le conflit doivent être reconnues et reflétées dès la conception de ce programme. Dans le cadre de cette initiative, les planificateurs doivent acquérir une bonne compréhension du contexte juridique, politique, économique, social et sécuritaire du programme de DDR et de la manière dont il affecte différemment les femmes, les hommes, les filles et les garçons, tant dans les forces et groupes armés que dans les communautés d'accueil. En outre, les planificateurs doivent comprendre les différents besoins des femmes, des hommes, des filles et des garçons qui participent aux processus de DDR en fonction de leurs différents rôles pendant le conflit. Pour ce faire, des experts genre participeront à toute mission de planification appuyé par les Nations Unies au Tchad, en utilisant des outils de collecte des données sensibles au genre et en proposant des réponses programmatiques spécifiques et des partenariats avec les organisations de la société civile féminine et les représentants des femmes. Les rapports des analyses et études devront inclure des recommandations concernant les besoins en personnel et en budget pour des expertes en DDR, des traductrices et du personnel de terrain féminin pour les centres d'accueil et les sites de cantonnement (si cela est le choix) où les femmes combattantes et les femmes associées aux forces et aux groupes armés peuvent se présenter en toute sécurité.	
Degré de risque du projet⁶ : 1	
Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁷) : __1.3__(DDR)__ Le cas échéant, le résultat de l'UNSDCF auquel le projet contribue : Résultat Stratégique 3 - Gouvernance-Paix-Sécurité. Le cas échéant, Objectif de Développement Durable auquel le projet contribue : ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes. Le cas échéant, Objectif National Stratégique auquel le projet contribue : Résultat 1.1.1 du Plan National de Développement ; La cohésion nationale est assurée ; Promotion d'une culture de paix, des valeurs citoyennes et de la cohésion nationale	
Type de demande : Nouveau projet ☐ Révision de projet ☒	Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document : Extension de la durée : ☒ Durée additionnelle du projet en mois : Six (6) mois du 13 Décembre 2025 au 13 juin 2026 +Deux mois et demi du 14 juin au 31 Août 2026 Changement de résultat / sujet : ☐ Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget : ☒ Budget PBF supplémentaire : ☐ Budget supplémentaire par agence bénéficiaire : USD XX : N/A Brève justification de la révision :

⁶ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁷ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Paix de Doha et des Résolutions du DNIS, une Commission Nationale Chargée de la Mise en Œuvre du DDR (CNCMO-DDR) a été créée le 30 juin 2023 et mandatée pour développer et mettre en œuvre le Programme National de Désarmement Démobilisation et Réinsertion aux normes internationales en faveur des Mouvements Politico-Militaires. C'est dans ce sens qu'un projet Pré-DDR, financé par PBF, formulé en partenariat avec les agences du Système des Nations Unies a été signé en fin 2023 et lancé le 30 mars 2024 à l'occasion de la tenue de son premier Comité de pilotage.

En dépit de ce décalage, la CNCMO⁸ a consenti des efforts louables concrétisés par la mise en œuvre d'importantes activités, notamment : Organisation du Comité de pilotage le 30 mars 2024, Renforcement des capacités techniques et opérationnelles de la commission, élaboration inclusive de Lettre de Politique Nationale DDR et sa validation technique et politique, désignation de la province pilote et sélection de trois sites pilotes de cantonnement précédées de missions de sensibilisation, élaboration des registres pour le recensement des ex-combattants, lancement des études d'opportunité de réinsertion socio-économique des ex combattants et la cartographie des services sociaux de base, démarrage des activités de Cash for Work etc.

Malgré ces avancées, il sied de rappeler que le démarrage effectif des activités du projet a connu un retard d'environ 6 mois, principalement en raison du contexte de transition politique marqué par le changement successif de gouvernements, la longueur du processus régulier de recrutement des consultants-experts en DDR pour l'accompagnement de la Commission DDR, les retards accusés dans la désignation de la zone pilote⁹ et dans la validation politique de la lettre de politique nationale DDR.

Aussi, pour que le projet atteigne son objectif final, il doit encore permettre de produire le document du Programme National DDR (PN-DDR) assorti d'un plan et d'action, d'une stratégie de Communication et d'une stratégie de mobilisation des ressources. Le projet doit aussi permettre l'organisation d'une table ronde des bailleurs pour le financement du PN-DDR.

Au total, en considérant les progrès réalisés, les défis rencontrés dans la mise en œuvre du projet et l'importance des activités résiduelles, il apparaît justifié l'extension du projet pour une durée de 6 mois allant du 23 Décembre 2023 au 13 Juin 2026 afin de permettre à la Commission DDR et aux agences de mise en œuvre de consolider les acquis enregistrés jusqu'ici, et doter le Tchad d'un PN-DDR aux normes internationales et exécutable.

Une extension de deux mois et demi sans coût additionnel est demandée afin de finaliser les activités, garantir la confiance des parties prenantes et d'assurer la durabilité des résultats du projet. A cet effet, le ministre des Armées, des anciens combattants et des victimes de guerre, président de la commission nationale chargée de la mise en œuvre du programme DDR a adressé une note (N° 57/PR/PM/MAACVG/CNCMO-DDR/2026) au Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Tchad pour solliciter une prolongation exceptionnelle du projet.

- ⁸ Décret 1889/PT/PM/2023 créant la CNCMO

- ⁹ Désignation de la province pilote, la note 003/PR/PM/MAACVG/CNCMO-DDR, 17-06-2024

Cette demande vise à permettre la finalisation des activités techniques déjà engagées, notamment :

- La validation politique des documents du programme national DDR, déjà validés techniquement par les ministères sectoriels en date du 12 juin 2026 ;
- La vulgarisation de la lettre de politique DDR dans les six pôles économiques ;
- La finalisation des travaux de réhabilitation et la remise officielle des infrastructures d'intérêt communautaire aux autorités locales dans la zone pilote du Borkou ;
- La finalisation de la formation des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) dans la zone pilote sur le DDR, le système de protection de l'enfant, le référencement en santé mentale et soutien psychosocial (SMSPS) et la protection communautaire ;
- La restitution du Système d'Information, de Conseil et d'Orientation (SICO) à la CNCMO-DDR.

La prolongation demandée, couvrant la période du 14 juin au 31 août 2026, permettra aux agences de mise en œuvre ainsi qu'à la CNCMO-DDR d'achever de manière satisfaisante les activités engagées.

Justification de révision budgétaire :

Activité 1.1.1 : La mise en œuvre de cette activité a déjà permis une bonne information des partenaires et le renforcement des capacités de la CNCMO-DDR

Activité 2.1.3 : le cout de l'activité a été réduit pour supporter les infrastructures de l'activité 3.2.3

Activité 3.1.2 : le cout de l'activité a été réduit pour supporter les infrastructures et MHPSS

Activité 3.1.5 : le cout de l'activité a été réduit pour supporter le cout du personnel

Activité 3.2.2 : Le cout de cette activité a été revu pour tenir compte des infrastructures

-Augmentation du budget staffing et services contractuels : cette ligne est réajustée afin de maintenir le fonctionnement et le même staff jusqu'à la fin du projet

SIGNATURES DU PROJET :

AGENCE RECIPIENDAIRE¹⁰ Nom du représentant : <i>Francis James</i> Signature  Nom de l'agence: Programme des Nations Unies pour le Développement PNUD Date et visa : <i>19/06/2026</i>	Représentant du Gouvernement national Nom : <i>Saleh Bouma Ali</i> Signature  Titre : Ministre délégué au Ministre des Finances, du Budget, de l'Economie et du Plan Date et visa :
Coordonnateur résident Nom : <i>Francois Xavier Botalingaya</i> Signature  Coordonnateur Résident du SNU Date & visa : <i>19/06/2026</i>	Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) for Nom du représentant : <i>Elisabeth Spehar</i> Signature  Sous-Secrétaire général chargée du bureau d'appui à la consolidation de la paix Date & visa : <i>6 July 2026</i>
AGENCE RECIPIENDAIRE Nom du représentant : <i>Giovanni Cassani</i> Signature  Nom de l'agence : Organisation Internationale pour les Migrations Date et visa : <i>22/06/2026</i>	
AGENCE RECIPIENDAIRE Nom du représentant : <i>Luciano Calestini</i> Signature  Nom de l'agence : UNICEF Date et visa : <i>22/6/2026</i>	

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

a) Décrire brièvement l'analyse de conflit et la relation entre les conclusions de l'analyse et le projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes.

Depuis son indépendance en 1960, le Tchad a connu une instabilité politique récurrente, des coups d'état, guerres civiles et des conflits violents. Le pays n'a jamais connu de transfert de pouvoir constitutionnel et est classé 136ème sur 163 du Global Peace Index (2022). La dernière occurrence d'affrontements entre les forces nationales de défense et un groupe rebelle date de 2021 au cours de laquelle le président Idris Deby Itno a perdu la vie. Des causes structurelles de l'insécurité actuelle au Tchad sont également liées aux défis socio-économiques du pays : principalement la pauvreté, l'inflation élevée et le chômage.

Les causes de conflits sont nombreuses mais ils sont principalement liés à la lutte pour accès au pouvoir entre les différents groupes politiques et militaires avec pour caractéristique de fréquents éclatements et réunifications/regroupements des factions. « Les nombreuses phases du conflit armé et des tensions civiles dans le pays ont pratiquement contribué à cimenter les divisions politiques et militaires au sein du pays, créant une division nord-sud et polarisant les uns et les autres » (Alusala, Nelson 2005) D'autres causes comprennent les conflits intercommunautaires exacerbés par les effets du changement climatique qui ont accéléré les cycles de sécheresse et d'inondations, contribuant ainsi au problème de la migration et des réfugiés, le terrorisme dans le Sahel mené par Boko-Haram et l'Etat Islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO), dans la région du lac Tchad. A plusieurs reprises, des pays étrangers se sont ingérés dans la politique du Tchad, exacerbant parfois les tensions existantes.

La situation géostratégique du Tchad fait du pays un sujet à l'instabilité transfrontalière et aux retombées des conflits dynamiques dans les pays voisins. Des conflits au Soudan et en République Centrafricaine ont entraîné environ 500 000 réfugiés et personnes déplacées en cours de relocalisation au Tchad. La prolifération des armes légères et de petit calibre alimenté par les conflits dans les états voisins a aggravé la situation au Tchad. À la racine du conflit, il y a la corruption, la faiblesse des institutions étatiques et une mauvaise gouvernance qui exacerbent les conflits (Dickow & Gossoumian 2021). La répartition inégale des revenus tirés de l'exploitation des ressources par une politique clientéliste alimente les conflits (Milena Berks 2022), et « le développement croissant du sentiment d'injustice et d'inégalité des citoyens au sein d'une grande frange de l'opinion » (Résolutions, recommandations du Dialogue National). Dans ce contexte et tenant compte de certaines pesanteurs socioculturelles, les femmes et les filles restent souvent marginalisées avec une stigmatisation et discrimination croissante et une aggravation des cas de violence basée sur le genre. L'[Index de l'Inégalité de Genre du PNUD](#) (IIG-2022) classe le pays au 160ème rang sur 162 pays. Dans les zones de conflits, les femmes et les jeunes ont beaucoup souffert des impacts des actions des combattants qui se traduisent par la destruction de leurs moyens de subsistance, la déstructuration des familles, des viols et abus sexuels, des séquestrations, la restriction de leurs droits et libertés fondamentales, etc. Certains jeunes ayant connu des exactions ou perdu les membres de leurs familles, entretiennent le sentiment de vengeance. Si cette situation se généralise, cela pourrait entraîner un bouleversement social grave à cause de leur rôle de piliers dans la replication des violences.

D'autres causes qui ont été identifiées comprennent : des promesses non tenues, des processus politiques non inclusifs, tels que des élections perçues comme injustes, des dialogues nationaux dont les résultats n'ont pas été pleinement mis en œuvre et l'impunité ont souvent servi de déclencheurs de rébellion. À cela s'ajoutent les défis sécuritaires liés à la gestion d'un grand pays avec des ressources limitées.

Les principales parties prenantes au conflit

52 groupes politico-militaires (dorénavant GPMs) ont participé aux négociations de Doha, 34 ont signé l'Accord de Doha, tandis que 18 n'ont pas signé. A ces formations politico-militaires, deux autres GPMs jusqu'alors inconnues ont exprimé le désir de participer, et d'autres GPMs sont en train d'émerger. Plus important cependant, est le fait que nous ne pouvons qu'estimer le nombre de combattants que ces groupes ont, y inclus leur profil genre et âge. La diversité des GPMs et les négociations tortueuses qui ont abouti à l'Accord de Doha, ainsi que le fait que certains groupes n'ont pas adhéré au processus, fragilisent l'Accord et motivent sa mise en œuvre rapide.

Du côté de l'État, il y a aussi des changements liés au caractère transitoire du gouvernement. Au sortir du DNIS, le référendum était une étape fortement attendue car c'est elle qui devait décider de la nouvelle forme de l'État qui devait rester unitaire ou passer au fédéralisme. Mais la nouvelle constitution proposée a déjà privilégié la forme unitaire de l'État. Le référendum dira simplement si Oui ou non la nouvelle constitution est acceptée. Elle n'ouvre pas le débat sur la forme de l'État. Le référendum devrait donc susciter moins de risque et d'engouement. Cependant, à termes, les frustrations des partisans du fédéralisme peuvent générer d'autres tensions à ne pas négliger.

Depuis la réintroduction du système électoral multipartite en 1996, le Tchad compte plus de 150 partis politiques, souvent fragmentés et représentant des intérêts ethniques et régionaux. Les parties s'unissent parfois sur certaines questions mais divergent souvent. Dépourvus de moyens, ils sont souvent faciles à manipuler et à coopter. Les relations entre le gouvernement et les partis politiques ont toujours été difficiles, et la période post-Doha a été marquée par des frictions accrues qui ont culminé avec la manifestation du 20 octobre qui avaient occasionné une cinquantaine de morts et 300 blessés selon le gouvernement tchadien. La société civile a été active dans la mobilisation des manifestations de rue sur les droits de l'homme, la démocratie et a récemment protesté contre les résultats du DNIS, sous l'égide des groupes de Wakit Tama et du parti politique les Transformateurs. A la base, le DNIS n'a pas manqué de légitimité en soi. Ce sont ses résultats qui n'ont pas satisfait tout le monde. Mais pour ce qui est du DDR, la société civile Tchadienne a soif de paix. Elle soutient donc le DDR et a même réclamé d'y participer. Ce qui a été accepté par le gouvernement. Il faut noter que ce soutien a été manifesté au cours du comité de pilotage de ce projet au cours duquel la société civile a non seulement réclamé de participer au DDR et le gouvernement l'a accepté dans la commission de DDR.

Les relations entre les principaux acteurs sont complexes et difficiles à définir. Ceux-ci ont tendance à être déterminés par les intérêts et la manière dont les différents groupes souhaitent réaliser leurs intérêts. Les relations dépendent également de la quantité de pouvoir pour influencer la dynamique politique. Le gouvernement reste l'acteur le plus important dans la dynamique du pouvoir et fixe généralement l'ordre du jour.

Etat-GPMs : Les groupes politico-militaires ont une relation conflictuelle avec le gouvernement. Ce dernier accepte néanmoins de discuter souvent avec eux à cause de leur capacité de nuisance, surtout à travers la Communauté de Saint Egidio.

État-partis politiques d'opposition: les relations entre le gouvernement et les partis politiques ont souvent été tendues, les deux se disputant le pouvoir politique. De nombreux partis politiques manquent de ressources et ont souvent été facilement cooptés à des postes gouvernementaux en échange d'un soutien. Cela complique souvent la position des partis politiques vis-à-vis des électeurs qui peuvent y voir des trahisons.

Partis politiques-société civile : les deux travaillaient souvent ensemble en symbiose sur des thèmes communs. Les partis politiques ont mobilisé la société civile pour des marches et des manifestations mais il y a toujours de la méfiance et un manque de confiance ; ces questions de confiance ont été exprimées après le dialogue national et les recommandations qui en ont été lues, et auraient pu être entre les différentes causes de la manifestation du 20 octobre 2022.

L'Accord de Doha a été un moment décisif. Suivant le DNIS, une nouvelle feuille de route révisée a été signée le 23 décembre 2022 par un nouveau gouvernement de transition, qui comprend en majorité les civiles. Le progrès a été lent selon le calendrier de mise en œuvre convenu pendant le DNIS, mais certaines des institutions clés ont été établies (la Cellule de Suivi de la mise en œuvre de l'Accord de Doha en place depuis février 2023, la Commission Nationale de Paix et Réconciliation). Pour ce qui concerne le calendrier, ce programme pré-DDR permettra de le réactualiser.

Expliquer succinctement la manière dont le projet est en phase avec et appuie les **cadres stratégiques du Gouvernement et des Nations Unies**, et promeut l'appropriation nationale et comment le projet se base sur une phase précédente, le cas échéant, et/ou profite des enseignements pertinents.

Les autorités de transition ont demandé le soutien de l'ONU pour développer un programme de DDR intégré en 2021. Dans le cadre des préparatifs, une analyse du conflit a été entreprise pour envisager un soutien aux futurs processus de DDR au Tchad ; il a été proposé 14 éléments, dont certains sont toujours valables à la lumière des développements dans la région. L'une des préoccupations était de se préparer en cas d'un retour spontané ou organisé de combattants tchadiens en Libye¹⁰.

Ce projet contribuera à accompagner la mise en œuvre des recommandations issues du DNIS en particulier sous les piliers 1 (restaurer la confiance, la paix, la cohésion nationale et la sécurité) et II (organisation du Dialogue national Inclusif et souverain). Les recommandations du DNIS ont souligné l'urgence d'entreprendre le DDR en priorité. La recommandation numéro 36 préconise la mise en place des organes de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation du programme DDR prévu par l'Accord de Doha. La recommandation 7 offre une fenêtre d'opportunité pour l'engagement de SNU car le DNIS a recommandé de « lancer un appel à la

¹⁰ Le 17 janvier 2023, le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en Libye, Abdoulaye Bathily, a appelé les autorités libyennes à renouveler leur engagement à soutenir pleinement la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu en Libye signé en 2020. L'une des dispositions de l'accord de cessez-le-feu est le retrait des forces étrangères et des mercenaires de Libye. Les Nations Unies travaillent incessamment avec les parties prenantes pour coordonner les autorités et les acteurs de la sécurité libyens, tchadiens et autres acteurs régionaux afin d'assurer un retrait ordonné des combattants étrangers de Libye. Cela se passait alors même que le groupe politico-militaire tchadien l'Union des forces de la résistance (UFR), dirigé par le général Mahamat Nouri a déclaré qu'ils avaient informé Haftar de leur décision de se retirer, et que le groupe avait déjà commencé à quitter le territoire Libyen vers le Tchad en application des termes de l'Accord de Doha.

Communauté internationale, aux Partenaires techniques et financiers, aux amis du Tchad, pour soutenir ses efforts dans la mise en œuvre de l'Accord de Doha et plus spécifiquement dans la mise en œuvre du programme DDR ». Il est possible, à partir de ces recommandations, d'identifier des secteurs prioritaires pour la mise en œuvre d'un programme de DDR pour lesquels le système des Nations Unies peut fournir un appui technique et matériel.

Le gouvernement et les groupes politico-militaires signataires s'accordent sur le besoin urgent de procéder au DDR. Les recommandations du DNIS ont laissé la porte ouverte à un engagement continu avec les groupes politico-militaires et les organisations de la société civile qui avaient refusé de participer au dialogue, comme moyen de trouver une paix durable. Le Premier ministre a officiellement invité les groupes politico-militaires n'ayant pas signés l'Accord de Doha à participer au gouvernement, et ces derniers ont nommé des représentants et ont rencontré le gouvernement à Rome, fin décembre 2022. Le document de Synthèse générale des recommandations et des résolutions des assises du DNIS ¹¹ demande l'établissement des organes de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation du programme DDR prévu par l'Accord de Doha, voire la Commission nationale chargée de la mise en œuvre de programme DDR (CNCMO-DDR), et lance un appel à la Communauté internationale, aux Partenaires techniques et financiers, aux amis du Tchad, pour soutenir ses efforts dans la mise en œuvre de l'Accord de Doha et plus spécifiquement dans la mise en œuvre du programme DDR.

Le gouvernement de transition a créé par le Décret no. 1889/PT/PM/2023 la CNCMO-DDR sous l'autorité directe du Premier Ministre ainsi que le Comité Technique chargé de la préparation de la mise en œuvre du programme DDR. Conscient de l'opportunité offerte par la signature de l'Accord de Doha, des recommandations et résolutions du DNIS, et des risques liés à une éventuelle non-application ou application tardive des dispositions de l'accord, le SNU entend accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre de certaines dispositions clés des résolutions et recommandations du DNIS pour faire avancer le processus de paix.

Le projet s'aligne également sur les cadres stratégiques du gouvernement :

- Plan National de Développement (PND) 2017-2021 : Le PND 2017-2021 se fixe comme objectif global de jeter les bases d'un Tchad émergent. Le présent projet est aligné avec le sous-axe 1.1 qui défend la « Promotion d'une culture de paix, des valeurs citoyennes et de la cohésion nationale » ainsi qu'avec le sous-axe 2.3 qui vise « Le renforcement de la gouvernance démocratique ». Le projet contribuera à l'atteinte de ces objectifs en appuyant le processus de DDR.
- Vision 2030 « Le Tchad que nous voulons » : La vision 2030 du Tchad promeut la culture de la paix, des valeurs citoyennes et la cohésion nationale par le biais de son sous-axe 1.1. Le projet contribuera à la réalisation de cet objectif, en promouvant un processus inclusif de DDR.
- Objectifs de développement durable (ODD) : L'objectif 16 met l'accent sur la paix, la justice et des institutions efficaces, et est indispensable à la réalisation des 16 autres ODD. Le projet s'aligne également avec l'ODD 5 concernant l'égalité des sexes, une composante transversale à toutes les actions qui favoriseront la participation et l'implication active des femmes et des filles dans le processus de DDR.
- Agenda 2063 de l'Union Africaine : Le projet cadre avec l'aspiration 4 « Une Afrique en paix et en sécurité ». Le processus de DDR permettra de renforcer la redevabilité,

¹¹ <https://www.alwihdainfo.com/attachment/2366284/>

la responsabilité et la transparence des mécanismes de gouvernance et de réduire les menaces à la paix et la sécurité pour une paix durable.

- UNSDCF : Les objectifs du projet s'alignent sur le résultat stratégique 3 de l'UNDAF qui met l'accent sur la gouvernance-paix-sécurité.

Un résumé des **interventions existantes** dans le secteur de l'intervention proposée en remplissant le tableau ci-dessous :

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Axes thématiques du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
Supporting Disengagement, Disassociation, Reintegration and Reconciliation (DDRR) and Peacebuilding in the Lake Chad Basin Region and the Sahel September 2021 to December 2024	United States Department of State 9,192,321.00 USD (Lake Chad Basin region) Mis en œuvre par l'OIM	Analyse du contexte opérationnel, appui "en amont" aux gouvernements du Bassin du Lac Tchad dans l'élaboration de cadres juridiques et opérationnels pour la prise en charge des anciens associés aux Organisations Extrémistes Violentes, ainsi que pour leur triage et leur profilage socio-économique, promotion de la coordination régionale et de l'harmonisation des approches, création d'environnements propices au retour et à la réintégration des anciens associés au sein des communautés, mise en place de mécanisme de santé mentale et d'appui psycho-social, élaboration et mise en œuvre d'activités de communication stratégique sur le DDRR.	A travers une approche adaptée aux spécificités des groupes armés désignés comme organisations terroristes, le programme cible spécifiquement les anciens associés d'organisations extrémistes violentes telles que Boko Haram et l'État Islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP). Bien que la méthodologie, le profil du groupe cible et les exigences légales soient différentes entre le DDR des groupes politico-militaires et le DDRR pour les anciens associés aux OEVs, certains outils, approches et leçons apprises du processus de DDRR pourraient trouver application dans le DDR des groupes politico-militaires.
Projet de prévention de la féminisation des modes opératoires de Boko Haram au Tchad Janvier 2021 à janvier 2023	PBF Mis en œuvre par l'UNICEF et le PNUD. US\$ 1.5 million	Le projet vise à renforcer les capacités des femmes et des jeunes filles afin de réduire leur propension à l'enrôlement par Boko Haram, par leur protection, la promotion de la cohésion sociale et l'amélioration de leurs conditions socioéconomiques ainsi qu'en promouvant les opportunités de participation au sein de leurs communautés.	La mise en œuvre de ce nouveau projet DDR vient renforcer certains axes du précédent projet notamment dans la promotion de la cohésion sociale et la participation des jeunes et femmes.
Projet d'appui à une transition institutionnelle et politique inclusive et apaisée au Tchad	PBF/EU 4,285,669 \$ Mis en œuvre par	Projet de soutien aux processus de transition, à partir de Doha et le dialogue National et le Charte/feuille de route de Transition.	La mise en œuvre de ce projet défini même les priorités du DDR ainsi que les institutions nationales qui sont impliquées.

	PNUD, FNUAP, HCDH		
Consolidation de la paix et de la sécurité entre Lac Tchad	Allemagne, Canada 558,000\$ Mis en œuvre par La FAO, PNUD, PAM et l'OIM	Projet de soutien aux activités de prévention des crises, de stabilisation, de consolidation de la paix et de médiation mis en œuvre par les organisations internationales et non gouvernementales dans la région du Lac Tchad.	
Joint UNDP-DPPA Programme on conflict prevention	169,792 \$	Le programme conjoint PNUD-DPPA sur le renforcement des capacités nationales de prévention des conflits apporte des contributions novatrices pour combler le fossé entre l'engagement politique et l'aide au développement pour prévenir les conflits et renforcer la consolidation de la paix.	PNUD/DPPA renforce encore les capacités analytiques des acteurs nationaux en matière de prévention des conflits.
Projet des commissions provinciales de paix	Donateur: PBF Budget: 3,500,000\$	Ce programme vise l'opérationnalisation de commissions de paix et L'amélioration de la confiance et de responsabilité entre les communautés, les autorités administratives et les acteurs de sécurité	Tant le DDR que les commissions provinciales de paix visent à renforcer la paix et la cohésion sociale. Si les zones de retour des ex combattants coïncident avec les provinces d'interventions des commissions provinciales se sera un contexte favorable à la paix
Projet observatoire genre	Donateur: PBF 1,500,000	Le projet vise à appuyer la mise en place de l'observatoire nationale de l'égalité et de la promotion de genre. Notamment fournir aux organisations gouvernementales et non gouvernementale un espace d'échanges.	Aide à la prise en compte des besoins des femmes et des jeunes femmes impliqués dans les questions de DDR.

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

a) Une **brève description du contenu du projet** – les résultats principaux du projet, la stratégie de mise en œuvre, et comment le projet va répondre aux facteurs identifiés dans l'analyse de conflit dans la section 1 (cette section doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes).

L'intervention du SNU vise à appuyer la conception, la programmation et la mise en œuvre des principales activités du processus national de DDR. Un tel ¹²appui pourrait faciliter la mise en

¹² Thematic review of DDR contributions to peacebuilding and the role of the peacebuilding fund, 2012.

œuvre du processus de paix au Tchad à travers la mise en place d'outils pour la gestion des ex-membres des groupes politico-militaires. Cela, à son tour, pourrait faciliter l'adhésion « ex post » de certains groupes non-signataires à l'Accord de Doha. En outre, cet appui du SNU est conçu pour avoir un effet catalyseur en démontrant la capacité et la volonté de toutes les parties à l'Accord de s'engager dans sa mise en œuvre effective, ainsi que la viabilité et l'impact positif du processus DDR.

L'analyse intégrée du contexte tchadien prendra en compte les facteurs clés pour la conception, la planification et la mise en œuvre d'un programme de DDR intégrant les questions d'âge et genre dans chaque étape et produit (entre autres, analyse du contexte politique, sécuritaire et socio-économique, inventaire des groupes armés signataires et non signataires incluant une analyse spécifique de la situation des femmes, des jeunes et des enfants qui leur sont associés, etc.) mais aussi du contexte plus large car le conflit tchadien est lié avec celui des pays limitrophes. L'analyse du contexte vise à fournir aux décideurs les informations nécessaires à chaque phase du processus de planification du DDR. Elle s'appuiera entre autres sur le CCA, les rapports de divers consultants, le document analytique de l'Emergency Task Force préparé par la DPPA.

Le SNU appuiera également les autorités tchadiennes dans la mise en place des cadres institutionnel, juridique, stratégique et opérationnel de sa mise en œuvre selon les Standards intégrées du DDR (UN IDDRS).

Ce processus national inclusif de DDR fait partie du processus de transition politique plus large, représentant une composante essentielle de la construction de la confiance entre les parties prenantes et d'une paix durable au Tchad. Le DDR n'a pas fait l'objet de discussions approfondies au cours du DNIS, mais a été reconnu comme une question urgente. Les recommandations des études précédentes ont souligné la nécessité d'un renforcement institutionnel pour réduire les complexités de la mise en œuvre de la planification du DDR. Ce renforcement de capacité visera à rendre totalement fonctionnelle et opérationnelle une structure comme la CNCMO-DDR. La reprise du processus de paix en Libye voisine devrait augmenter les enjeux pour la préparation des processus DDR du Tchad avec le risque du retour de combattants tchadiens dans des circonstances non organisées.

Cette initiative prendra en compte les expériences passées des processus de DDR avec le premier processus intervenu entre 1991 et 1996 avec le concours financier de la coopération française à hauteur de 5 milliards de francs CFA qui a permis de dégager environ 19 773 personnes. Le second processus est intervenu entre 1996 et 1997 sous financement de la Banque Mondiale à hauteur de 5 milliards de francs CFA et a permis de démobiliser 7270 cadres Officiers et Sous-officiers.

- a) Fournir une **théorie du changement pour le projet** – expliquer le type de changement attendu par le projet et comment les interventions envisagées vont mener aux résultats et pourquoi ces interventions ont été choisies. Indiquez les hypothèses qui informent la théorie du changement.

(Note : Le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et variées, par exemple la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue ou par les opportunités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Comment avez-vous choisi votre approche de programmation et selon quelles hypothèses ?)

Si les capacités et les connaissances des structures et mécanismes-clé pour la mise en œuvre d'un processus national de DDR sont renforcées pour assurer la crédibilité, la transparence et la viabilité d'un processus sensible au genre et à l'âge ainsi que la durabilité des résultats et que les retards de la mise en œuvre de l'accord sont évités ;

Si la confiance des acteurs-clé définis en haut (section analyse du conflit) dans le processus de paix pour favoriser la cohésion sociale et la consolidation de la paix est renforcée ;

Si l'analyse des besoins aidant à la prise de décision est réalisée et sensible au genre et à l'âge ainsi qu'au risques de violences basées sur le genre, et le programme de DDR est développée sur base de cette analyse et selon les standards internationaux ;

Si les communautés, y compris les femmes et les enfants participent activement dans le processus de paix et de création de conditions propices pour le retour des ex-combattants à travers la sensibilisation et le partage d'informations, et si, au niveau local, les conditions sont en place pour la réintégration socioéconomique des combattants de tout genre et âge ;

Alors le processus DDR pourrait contribuer au processus de paix au Tchad en fournissant dans toutes les parties prenantes des avancées concrètes dans un domaine clés de l'Accord de Doha et des recommandations du dialogue national. La réussite du processus DDR pourrait encourager les non-signataires à adhérer à l'Accord de Doha aussi.

Parce que les structures et les mécanismes nécessaire pour la mise en œuvre du DDR seront en place, et un environnement propice pour le retour et la réintégration socioéconomique des ex-combattants sera créé au niveau communautaire.

Objectif général : Soutenir la mise en place des mécanismes et approche stratégiques pour la mise en œuvre du programme DDR et le renforcement de la confiance entre les parties prenantes au niveau local, national et international pour contribuer au processus de paix au Tchad.

Résultat 1 : Les structures de gouvernance de mise en œuvre du Processus DDR (CNCMO) sont opérationnelles

Afin que la CNCMO soit reconnue par les parties prenantes comme une structure efficace pour réussir le processus DDR, les capacités des commissions, sous-commissions et bureaux dédiés doivent être renforcées. Le résultat 1 conduira donc à la mise en place et l'appui des structures censées conduire le DDR. Les activités proposées opérationnalisent les mécanismes proposés par l'Accord de Doha. L'Accord de Doha précise les institutions (Comité de concertation et de suivi de la mise en œuvre de l'accord de Doha¹³, CNCMO, Equipe Mixte de Liaison) qui auront la charge de la mise en œuvre du DDR sans préciser les détails techniques du processus. Ces institutions (comité technique et sous-comités du CNCMO-DDR pour le suivi de la mise en œuvre de l'Accord de Doha) auront besoin d'un soutien technique et de mécanismes de consultation pour exécuter leurs mandats. Le Comité technique est composé d'un président, d'un vice-président et de 3 rapporteurs et de 12 experts qui sont déjà identifiés. Par contre, l'équipe mixte n'est pas encore en place et sera composé de 9 membres dont 3 du gouvernement, 3 des groupes politico-militaires et 3 des partenaires techniques et financiers.¹⁴

Produit 1.1. Les structures opérationnelles de gouvernance et de mise en œuvre du processus DDR sont en place

La mise en place des structures du DDR selon l'Accord de Doha ancre le processus de DDR comme un pilier de la consolidation de la paix, et le DNIS a réaffirmé l'urgence du renforcer les institutions. Ce produit permettra le renforcement des mécanismes de suivi et de consultation ainsi que les capacités de la CNCMO et des acteurs et partenaires du DDR, afin de contribuer à

¹³ <https://www.alwihdainfo.com/Tchad>

¹⁴ <https://tchadinfos.com/processus-ddr-le-comite-technique-est-mis-en-place/>

une compréhension commune du DDR pour le Tchad, sensible au genre et à l'âge. Il s'agira de renforcer les capacités et l'appui institutionnel qui va engager les membres des institutions mandatés par l'Accord de Doha, les institutions étatiques concernées par le DDR, des membres de la société civile, et des membres des communautés, qui seront identifiés à travers des formations spécifiques sur le DDR, y compris les aspects genre et protection de l'enfant, ainsi que les formations sur la santé mentale et l'appui psychosocial intégrant les enseignements tirés des autres processus DDR dans la région. Cet appui et renforcement devra inclure dans chaque activité un focus sur l'intégration du genre et la prévention des violences basées sur le genre dans le processus DDR.

Activité 1.1.1. Créer/renforcer des mécanismes de suivi et de consultation entre les parties prenantes au processus de paix afin de faciliter l'appropriation, créer une compréhension commune et renforcer la confiance des acteurs locaux, nationaux et internationaux. (Activité continue. Information, sensibilisation, plaidoyer à travers diverses rencontres, ateliers, fora, symposiums, utilisant divers canaux de communication au niveau local, national et international)

Activité 1.1.2. Appuyer les capacités opérationnelles du bureau, du comité technique et des sous-comités du CNCMO-DDR pour le suivi de la mise en œuvre de l'Accord de Doha. (Formation continue des membres des différentes composantes du CNCMO-DDR, viabilisation des institutions d'accueil, équipements indispensables au fonctionnement optimal de la Commission.)

Activité 1.1.3. Renforcer les capacités des acteurs clés au niveau national et local pour la mise en œuvre des actions nécessaires à la bonne conduite du DDR (Diverses Formations à l'endroit des acteurs locaux et nationaux, missions d'échange d'expérience, vulgarisation des documents clés du processus etc)

Résultat 2 : La prise de décision sur le processus DDR est transparente et inclusive des parties prenantes et permet d'élaborer des outils d'aide à la décision consensuels

Le développement des outils de mise en œuvre du DDR se fera pendant le pré-DDR et va nécessiter des données de référence et des données socio-économiques. L'organisation des missions d'évaluation dans les zones affectées par le conflit et les zones envisagées de retour d'ex-combattants permettront de collecter les données essentielles qui vont faciliter l'analyse intégrée et multisectorielle des besoins des ex-combattants, des communautés hôtes en prenant en compte les spécificités du genre et la question des enfants, pendant le pré-DDR que couvre le présent document de projet. Des experts genre devront être associés à chaque mission d'évaluation, en utilisant des outils de collecte des données sensibles au genre. Les rapports des analyses et études devront inclure des recommandations concernant les besoins en personnel et en budget pour des expertes en DDR, des traductrices et du personnel de terrain féminin pour les centres d'accueil et les sites de cantonnement (si cela est le choix) où les femmes combattantes et les femmes associées aux forces et aux groupes armés peuvent se présenter en toute sécurité. Les résultats de ces évaluations vont orienter le développement du programme national nécessaires à la mise en œuvre du processus DDR. Le Tchad a déjà entrepris trois programmes de DDR dans le passé. L'une des critiques des programmes précédents était que le DDR était souvent mal compris et considéré comme un mécanisme de récompense pour les ex-combattants (Berks, Milena 2022, Dickow & Gossoumian 2021). Cela a conduit les participants à ces programmes de DDR à rater des opportunités de créer des moyens de subsistance durables. Un plan de communication stratégique clarifiera les objectifs

et processus prévus par le programme national de DDR, pour dissiper des éventuelles rumeurs, augmenter la transparence et l'information des parties prenantes et du public en général, et promouvoir le soutien de la population envers le processus pour une bonne appropriation nationale.

Produit 2.1. Les données essentielles à la prise de décision transparente sont collectées

Plus les informations et la compréhension des besoins des bénéficiaires, des capacités et des autres défis que le projet peut recueillir dès le départ sont précises, plus le projet sera en mesure de développer des solutions de DDR contextualisées et adaptées, sensibles au genre à l'âge et au handicap.

À partir de missions de terrain multisectorielles et d'analyses, le projet aidera les autorités tchadiennes à concevoir une stratégie de mise en œuvre du processus DDR.

Activité 2.1.1. Soutien à l'élaboration d'un document de programme national de DDR comprenant les différentes dimensions-clés (le rapport de préparation) avec un budget et un cadre de suivi et évaluation sensibles au genre

L'élaboration d'un budget tenant compte de la dimension de genre est un moyen de garantir que les interventions seront suffisamment financées pour s'assurer qu'une attention égale est accordée aux femmes et aux hommes en ventilant les coûts par sexe. Les processus d'élaboration du programme et son budget doivent garantir la participation d'un conseiller en genre du DDR, d'organisations de femmes et de membres de la communauté afin d'encourager la responsabilité et la transparence.

Activité 2.1.2. Organiser des séances de vulgarisation des résultats de l'évaluation au profit des parties prenantes au niveau local, national et international

Activité 2.1.3. Faire une analyse intégrée multisectorielle des besoins dans une région pilote susceptible d'accueillir des ex-combattants afin d'identifier les contraintes et les risques qui éclaireront la formulation de stratégie de DDR. Notamment les facteurs de conflits et de risques et comment ceux-ci interagissent avec les besoins en réintégration des anciens combattants et des communautés d'accueil

Activité 2.1.4. Appuyer les autorités nationales dans la définition et la mise en œuvre d'un plan de communication stratégique autour du DDR (qui intégrera la chronologie des initiatives en parallèle avec les activités les plus urgentes et qui prévoit des messages spécifiques sur les questions de genre et pour la prévention des risques de SGBV)

Résultat 3 : La confiance des parties prenantes au processus de DDR est renforcée à travers un système d'appui et soutien aux besoins adéquats pour les ex-combattants et les communautés ciblées

En plus des mesures de renforcement de la confiance, ce résultat permettra de mettre en place des conditions nécessaires à la mise en œuvre d'activités visant à instaurer un climat de soutien communautaire au processus de paix, et en particulier au processus de DDR. Ce résultat visera des zones pilotes de retour des ex-combattants, identifiées par les parties prenantes nationales, pour renforcer la confiance dans le processus de paix et promouvoir un effet catalytique visant à mobiliser des ressources nécessaires pour la mise en œuvre du DDR dans les communautés et élargir cette approche à l'ensemble des zones de retour au niveau national.

La promotion du genre dans la préparation à la mise en œuvre de la phase pré DDR est essentielle pour garantir l'égalité du genre, d'opportunités et la participation équitable. En reconnaissant le rôle clé des femmes dans le processus de réconciliation et de la paix, il est primordial d'offrir des opportunités aux différentes parties prenantes, à savoir les communautés des zones pilotes. De plus, il est crucial de sensibiliser les communautés sur l'importance de l'inclusion des femmes, des filles et des garçons dans les prises de décision. La promotion du genre permettra également de lutter contre les stéréotypes patriarcaux en encourageant une société plus inclusive et équitable.

Ce résultat appuiera également la mise en place d'un système d'identification, vérification, enregistrement, et profilage socio-économique dans les zones cibles. Le système sera composé de bases de données, entièrement gérées par des acteurs nationaux désignés par les autorités de gestion du processus de DDR, qui recevront des formations spécifiques¹⁵ dans l'utilisation du système d'identification, vérification et d'enregistrement. Pour assurer la sensibilité au genre pendant les opérations d'enregistrement et profilage, le résultat permettra de promouvoir l'inclusion des femmes parmi les agents qui seront formés et chargés de la gestion au quotidien du système, aussi bien que l'inclusion des aspects liés au genre dans le contenu de la formation. Le système de bases de données sera utilisé lors de l'enregistrement des ex-combattants, pendant la phase de démobilisation. A travers la collecte de données biographiques et biométriques, ainsi que sur l'état de santé, la situation familiale et les intentions de retour des ex-combattants, ce système permettra une analyse multi-dimensionnelle et sensible à l'âge et au genre du caseload des participants au programme.

La base de données aura également pour but d'appuyer la phase de réintégration, en permettant la juxtaposition du profil socio-économique des ex-combattants (situation personnelle, niveau d'instruction et habilités professionnelles, expériences passées et aspirations futures, etc.) avec les opportunités disponibles pour la réintégration dans les différentes zones de retour, ainsi que le référencement des ex-combattants vers les services de santé et d'appui psycho-social. Ce système, qui permet un suivi individuel prolongé dans le temps, appuiera la mise en œuvre d'activités de réintégration répondant aux besoins individuels des ex-combattants et adaptés au contexte local. L'exposition à la violence ou aux conflits, la perte ou la séparation des membres de la famille et des amis, la détérioration des conditions de vie, et le manque d'accès aux services de base peuvent entraîner des conséquences immédiates et à long terme sur les filles et les garçons, les familles et les communautés et leur capacité à fonctionner. C'est pourquoi, le projet s'attèlera à travailler avec le corps des travailleurs sociaux en vue d'assurer la prise en charge. Un accent va également être mis sur la prévention des risques de vulnérabilité au sein des communautés.

Produit 3.1. : Des conditions propices pour la mise en œuvre du processus de paix et le retour des ex-combattants sont créés

Le projet vise à créer un climat propice au processus de DDR et, de façon plus générale, le processus de paix, en fournissant aux communautés d'une zone pilote désignée par les autorités de mise en œuvre un appui multi-dimensionnel et socio-économique finalisé à démontrer les retombées positives de la stabilisation, à adresser certains besoins de base des populations, inclus les femmes, les filles et les garçons, et à promouvoir la réconciliation, la résilience et la

¹⁵ L'absence d'un système d'Information, conseil et Référencement a été identifié comme l'un des facteurs contribuant à réduire l'efficacité des initiatives de réintégration dans les précédents processus de DDR au Tchad. Cfr. End of Mission Report – DDR technical support for the Resident Coordinator's Office, May 2022

coexistence pacifique au niveau communautaire, en permettant en même temps d'adresser les causes profondes de l'enrôlement dans les groupes armés.

Activité 3.1.1. Appuyer les autorités nationales dans l'adoption d'un système d'identification, vérification, enregistrement, et de profilage socio-économique des ex-combattants

Activité 3.1.2. Cartographier les services publics et services sociaux de base en charge de la protection des enfants existants en vue d'élaborer un plan de renforcement de leurs capacités pour soutenir le DDR

Activité 3.1.3. Renforcer les capacités des autorités locales et communautaires des zones cibles pour la prévention et la résolution pacifique des conflits potentiellement liés à la réintégration des ex-combattants et pour la cohésion sociale

Activité 3.1.4. Identifier au cours de la mise en œuvre du projet, les filles et les garçons vulnérables et leur assurer une prise en charge adéquate au sein de leurs communautés

Activité 3.1.5. Identifier et répondre aux besoins et les opportunités socio-économiques des zones ciblées dont pourraient bénéficier les ex-combattants, les communautés y compris les femmes, les filles et les garçons vulnérables

Produit 3.2. La participation active des communautés, y compris les femmes est promue dans une province pilote où, les conditions sont créées pour le retour des ex-combattants et leurs familles.

La participation active des communautés facilitera la mise en place des conditions du DDR. Ce produit contribuera par des campagnes de sensibilisation et d'information des communautés par rapport au processus de paix, avec une attention spécifique sur le processus de DDR, afin de promouvoir l'appui des communautés par rapport au retour des ex combattants. Cette activité sera mise en œuvre dans une perspective de complémentarité avec la communication institutionnelle et s'appuiera sur des organisations de la société civile et des leaders communautaires présents dans la zone de mise en œuvre.

Sur la base de la cartographie des services sociaux, le projet rendra fonctionnel un système de santé mentale et appui psycho-social pour les ex-combattants, leurs familles, ainsi que les victimes du conflit, à travers un renforcement des capacités et un appui matériel aux acteurs actifs dans ce domaine au niveau local y compris des services spécialisés de prise en charge psychosocial pour les enfants. Des formations spécifiques seront fournies pour la prise en charge des enfants et des femmes affectées par le conflit. L'appui psychosocial pourrait également s'étendre aux communautés locales d'accueil.

Sur la base de l'analyse du contexte, des acteurs et instruments-clé pour la communication et la sensibilisation sur le DDR au niveau communautaire, il y aura des campagnes 'information et sensibilisation sur la cohésion sociale, la résolution pacifique des conflits, la prévention des SGBV, les risques liés à la circulation illégale des armes. Le projet prévoit également la désignation de la zone pilote par les autorités nationales et l'établissement des critères d'éligibilité pour le CVR.

Activité 3.2.1. Informer et sensibiliser les communautés y compris les femmes sur l'intérêt du DDR et leur rôle dans le processus afin de réduire les risques de violence communautaire et adresser les facteurs-clé à l'origine de l'enrôlement dans les groupes politico-militaires

Activité 3.2.2. Mettre en place un système de prise en charge de la santé mentale et de l'appui psycho-social dans les zones cibles

Activité 3.2.3. Identifier et réhabiliter les infrastructures à intérêt communautaires à travers le « cash for work » dans une approche renforçant la cohésion sociale et les capacités de la population cible

b) **Cadre des résultats du projet**, indiquant tous les résultats attendus du projet, les produits, les activités, y compris les indicateurs de progrès, niveau de référence, cibles, (doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Annexe B à compléter – il n'est pas nécessaire de rajouter ici une explication narrative.

c) Le **ciblage des bénéficiaires** et le **ciblage géographique** du projet – donnez la justification relative aux choix des zones d'intervention géographiques du projet, le nombre approximatif et les critères de sélection des bénéficiaires, le calendrier de mise en œuvre des activités, les mesures prises pour assurer la cohérence entre les résultats et toute autre information pertinente concernant l'approche de mise en œuvre (qui doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Il n'y a pas besoin de répéter ici tous les produits et toutes les activités du projet qui sont dans le Cadre des résultats.

Zones géographiques : Le projet se déroulera principalement à N'Djaména et le choix exact des zones d'intervention fera suite aux consultations entre les parties prenantes afin que le processus soit endossé par l'ensemble des acteurs et contribue à renforcer la confiance entre les partis.

Les activités inscrites sous le Résultat 3 seront mises en œuvre dans une province pilote, afin de maximiser l'impact des ressources à la disposition du projet et de promouvoir des résultats tangibles pouvant renforcer la confiance de l'opinion publique tchadienne, des parties prenantes à l'Accord de Doha et des partenaires internationaux sur la viabilité du programme de DDR et, de façon plus générale, sur le processus de paix, ayant ainsi un effet catalytique envers d'autres potentiels bailleurs de fonds qui permettraient l'extension de ces activités à l'échelle nationale. Le choix se fera tout en assurant une complémentarité avec les autres initiatives déjà financées par le Fonds et d'autres partenaires.

La zone pilote pour la mise en œuvre des activités du Résultat 3 sera désignée par les organismes nationaux de consultation et gestion du programme de DDR, que le projet appuiera dans le cadre des activités des Résultats 1 et 2, afin de garantir la participation de tous les acteurs impliqués dans le processus de paix et renforcer la confiance entre les parties, et assurer l'alignement des activités du projet avec les priorités nationales.

Les parties au DNIS :

- Gouvernement du Tchad : Commission Nationale Chargée de la mise en œuvre de l'Accord de Doha et les comités de concertation et de suivi de la mise en œuvre du processus de DDR et commission nationale chargée de la mise en œuvre du programme DDR (CNCMO DDR).
- 34 groupes armés signataires de l'Accord de Doha (ces groupes vont soumettre la liste des combattants, leur localisation, etc.).¹⁶ Tel que stipulé dans l'Accord, le

¹⁶ Plus d'autres groupes qui rejoignent l'accord par la suite, par exemple FACT a indiqué qu'il était toujours ouvert au dialogue.

Dialogue National Inclusif permettra d'identifier le nombre exact de combattants qui seront ciblés par ce projet, incluant la désagrégation par genre et par âge.

Les autorités provinciales et locales : Délégations Provinciales de l'Action Sociale (DPAS).

Les organisations de la société civile y inclus le Réseau de la Société Civile pour la Réintégration.

Les communautés des zones de retour des ex-combattants Tchadiens, en particulier enfants et femmes associés à des groupes armés¹⁷.

Bénéficiaires directs :

La commission nationale chargée de la mise Œuvre du DDR (CNCMO-DDR) qui sera dotée des capacités nécessaires à la conduite adéquate du DDR. Cette dotation concernera aussi la Commission Nationale Chargée de la mise en œuvre de l'Accord de Doha et les Comités de concertation et de suivi de la mise en œuvre du processus de DDR.

Les autorités locales, la société civile, les groupements féminins, les associations de jeunes et les communautés qui bénéficieront directement des activités d'information et de sensibilisation par rapport au processus de paix, avec une attention spécifique sur le processus de DDR, afin de promouvoir l'appui des communautés par rapport au retour des ex combattants.

150 filles et les garçons vulnérables identifiés au cours de la mise en œuvre du projet bénéficieront d'une prise en charge adéquate au sein de leurs communautés

450 membres de la communauté comme bénéficiaires du Cash for Work pour la réhabilitation des infrastructures à intérêt communautaire

Bénéficiaires indirects :

Population de la zone pilote de mise en œuvre des activités du Produit 3 qui n'ont pas bénéficié d'un contact direct avec le projet.

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

- a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc.)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
PNUD	49,086,392 USD	Canada/ Luxembourg Suède, Japon, PBF, Pays bas,	Bureau Central N'Djaména	195 employés au total	1 Coordinateur projet réinsertion des ex- associés au groupe extrémistes ;

¹⁷ Les chiffres seront précisés lors de la finalisation du processus d'enregistrement.

		Royaume Uni, Espagne	-Autres bureaux Bol, Lai, Mao, Œuvre dans les 23 régions de Tchad		1 Analyste Relèvement et Résilience Communautaire ;
UNICEF	68.8 millions USD	Allemagne, États-Unis, Suède, Japon, Fonds CERF, PBF, Fonds Mondial, GAVI, Canada, Suisse, Éducation Cannot Wait, Partenariat Global pour l'Éducation	Bureau central : N'Djaména Bureaux de zone : • Bol (province du Lac) • Abéché (Ouaddaï) • Moundou (Logone Occidentale) • Mongo (Guéra)	255 employés au total, dont 167 à N'Djaména, 23 à Moundou (couvrant la ville de Bongor) et 22 à Mongo	Information Manager Officer for Child protection Deux spécialistes de la Protection de l'Enfance Un/e Officier de partenariat
OIM	18.4 millions USD	Allemagne, États-Unis, Union Européenne, PBF, Canada, Australie, Rep. of Korea, France, Suède	Bureau central: N'Djaména Sous-bureaux: • Faya • Baga Sola • Bol • Moussoro • Farchana • Goré	216 employés, dont 127 à N'Djaména	DDR/PVE Advisor DDRR Programme manager DDRR Programme Officer MHPSS Advisor (DDRR) Strategic Communication Advisor (DDRR)

b) **Gestion du projet et coordination** – présenter l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et rôles, et indiquer quels postes seront financés par le projet, et le pourcentage du budget total. Expliquer la coordination envisagée pour le projet et les mécanismes de contrôle, y compris le lien avec le Secrétariat PBF s'il existe. Remplissez **l'annexe C** : liste de vérification pour le lancement du projet et veuillez attacher les TDRs pour les postes principaux du projet.

Le présent projet sera exécuté par les bureaux pays de PNUD, OIM et UNICEF au Tchad selon des modalités d'exécution directes (DEX). Des capacités nationales seront renforcées dans le cadre de projet. Des mesures sont prévues pour faciliter l'appropriation nationale en plus d'une consultation régulière des autorités de suivis de l'Accord de Doha.

Suivant l'approche « Unis dans l'Action », PNUD, l'OIM et l'UNICEF vont travailler conjointement avec des partenaires au développement pour la mise en œuvre du ce projet. Le Bureau de la Coordinatrice Résidente assurera le rôle de coordination et de supervision. Le PNUD est l'agence chef de file et, par conséquent, responsable du respect des exigences en matière de rapports et de Suivi & Evaluation pour le projet. L'OIM, l'UNICEF et le PNUD

possèdent déjà l'expérience, l'expertise et les capacités adéquates pour la mise en œuvre directe des activités du projet.

En ce qui concerne la gestion et la coordination du projet – les agences sont déjà dotées d'équipes de mise en œuvre du projet, et ont définis les postes et les rôles des équipes d'exécution ; mais lorsque les agences estiment qu'elles ne disposent pas d'une personne possédant les compétences requises, le recrutement sera entrepris dans les plus brefs délais.

L'orientation stratégique et la supervision du projet seront assurées et approuvées par des réunions du Comité de pilotage conjoint (COPIL ; trois fois par an) composé de membres identifiés parmi les différentes parties prenantes. En outre, un groupe de travail technique sera composé de gestionnaires de projet ; PNUD, OIM, UNICEF, RCO et UNOCA. Le groupe de travail technique se réunira au moins une fois par trimestre pour assurer la coopération entre les chefs de projet, les rapports en temps opportun et pour résoudre les obstacles techniques, le cas échéant. Le Comité de Pilotage du PBF sera invité à participer dans le comité technique.

PNUD

Consultants spécialistes en DDR recrutés occasionnellement à la demande de la Commission DDR. Ils seront financés à 100% et auront la charge du travail technique lié à la rédaction du PRODOC du PN-DDR et des documents techniques subséquents mentionnés dans leurs TDRs spécifiques et leurs contrats individuels.

Spécialiste Résilience et réintégration communautaire (Financé à 100%)

Le spécialiste résilience et réintégration communautaire assistera les consultants et sur questions techniques concernant notamment la préparation réintégration communautaire et coordonnera la gestion administrative et financière du projet au sein du PNUD tout en assurant le rôle de point focal de l'agence Lead du projet.

A ce titre, il s'assurera sur la période de la prolongation que les rencontres statutaires conjointes du projet soient tenus, les documents techniques, l'évaluation finale et les rapports conjoints soient finalisés à temps.

Il contribuera également à la mise en place et animera le groupe consultatif conjoint du projet au cours de la période indiquée pour assurer que le Gouvernement et les partenaires aient une compréhension commune du processus et travaillent en synergie. .

OIM

DDR/PVE Advisor (financé à 30% par le projet): le conseiller DDR/PVE assiste la Cheffe de Mission de l'OIM Tchad et l'unité DDR dans la définition et la mise en œuvre des activités liées au DDR et au DDRR pour les anciens associés aux Organisations Extrémistes Violentes, en appuyant notamment la prise de décisions stratégiques, la correspondance des activités DDR/DDRR/PVE/CVR mises en œuvre au niveau pays avec la méthodologie de l'OIM et les standards internationaux, la liaison et la coordination avec le bureau régional de l'OIM pour l'Afrique Centrale et l'Afrique de l'Ouest, le siège de l'Organisation et les partenaires internationales.

DDR Project Manager (financé à 100% par le projet) : le gestionnaire du projet DDR sera responsable de la mise en œuvre des activités confiées à l'OIM dans le cadre du projet, ainsi que de la gestion du budget y afférent. Le gestionnaire du projet sera également chargé de la supervision de l'équipe OIM affectée au projet, ainsi que de la coordination avec les partenaires de mise en œuvre (y compris l'agence lead), les parties prenantes nationales et internationales, de la représentation de l'OIM vis-à-vis du bailleur de fonds, et de la rédaction des rapports d'activité du projet. Le gestionnaire de projet assurera également l'application du principe "ne

pas nuire” dans toutes les activités du projet, ainsi que l’intégration des aspects liés au genre dans la conception, la planification et la mise en œuvre des activités.

UNICEF

Spécialistes de la Protection de l’Enfance (50%) : Un Spécialiste de la Protection de l’Enfant en charge du renforcement du système de protection de l’enfant et un Spécialiste de la Protection de l’Enfant en situation d’urgence humanitaire seront responsables de la mise en œuvre au quotidien de ce projet. Ils assureront les volets relatifs au renforcement du système de protection de l’enfant en vue de créer un environnement protecteur pour les enfants retires des forces et groupes armés ainsi qu’au suivi des activités du processus de DDR.

Spécialiste du genre (30%) : Elle fournira des services et des orientations stratégiques en matière d’intégration de genre dans toutes les différentes étapes, notamment dans le développement et la mise en œuvre des activités relevant de la responsabilité de l’UNICEF. Cette expertise est nécessaire dans le cadre de ce projet, dans la mesure où elle va permettre de s’assurer que les spécificités de genre sont prises en compte, ainsi que la participation équitable des hommes/femmes et garçons/filles dans le processus de la consolidation de la paix, qui a également une dimension genre. Le salaire de ce poste sera couvert sur fonds propres de l’UNICEF.

Des ressources humaines supplémentaires pourront être sollicitées et/ou recrutées afin de fournir les capacités nécessaires pour soutenir la mise en œuvre du projet et la prestation de services de conseil.

- c) **Gestion du risque** – identifier le niveau de risque pour la mise en œuvre du projet et établir une liste des risques spécifiques en indiquant la manière dont ils seront mitigés, y compris l’approche proposée pour mettre à jour les risques et l’ajustement des activités du projet. Inclure le principe “ne pas nuire” et de mitigation des risques.

Bien que la signature de l’Accord de Doha constitue une avancée considérable dans le cadre de la transition politique, des risques importants pour le processus de paix et la consolidation de la paix au Tchad persistent. L’accord sera fragile tant que tous les GPM- surtout ceux avec les plus d’influence sur le terrain (FACT, CCMSR, FNDJT) n’auront pas signé. Heureusement, ils ont exprimé le vœu de poursuivre les pourparlers avec le gouvernement. Deuxièmement, un retour non planifié des combattants tchadiens de Libye priverait le gouvernement d’une opportunité d’entreprendre un DDR qui obéit aux normes internationales, surtout s’il est vrai qu’au sud du Tchad des nouveaux GPM voient le jour ; l’idée pourrait se présenter de recycler des combattants de retour pour répondre à de nouvelles menaces.

En outre, des retards accumulatifs dans la mise en œuvre des dispositions de l’accord pourraient susciter des frustrations parmi les groupes signataires et miner leur confiance dans le processus de paix. Finalement, l’échec des processus de DDR précédents et les risques imminents liés à un éventuel retour non coordonné de combattants tchadiens des pays voisins, notamment de la Libye, constituent d’autres obstacles potentiels à la transition politique en cours, et un élément déclencheur susceptible d’aggraver une situation sécuritaire déjà compliquée au Tchad et dans la région du Grand Sahel.

Risque spécifique au projet	Niveau de risque (faible, moyen, élevé)	Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)
Volonté politique du gouvernement et des parties à l'Accord de Doha d'adhérer aux dispositions sur le DDR, ainsi que l'engagement soutenu dans la mise en œuvre des étapes de l'accord de Doha.	Faible	Il s'agit d'un risque relativement faible, à la suite des recommandations du Dialogue National qui prônaient une mise en œuvre accélérée du DDR. Des partis non-signataires de l'Accord de Doha n'ont pas soulevé d'objections au DDR. La formulation en cours du document du PN-DDR, et la mobilisation en vue des partenaires Techniques et financiers par le Gouvernement pourrait significativement réduire ce risque. Parlement, il est nécessaire de continuer les interactions avec la CNCMO-DDR à travers un engagement régulier formel comme informel.
Possibilité que les groupes politico-militaires n'ayant pas signé l'Accord de Doha (en particulier le FACT et le CCSMR et 16 autres Groupes Politico-Militaires) ne répondent pas aux initiatives de paix.	Moyen	Promotion d'un climat de confiance et de participation dans la prise de décision au sein des organismes chargés de la gestion du programme de DDR. Mise en valeur des avancements progressifs du programme de DDR à travers des campagnes de communication et sensibilisation afin de mettre en évidence la viabilité du programme et ses retombées positives au niveau communautaire, national et local. La continuation des bons offices et des efforts de médiation. Dans le cadre de la mise en œuvre de son mandat, la Médiature de la République entend créer un cadre de dialogue avec les groupes non-signataires des accords de paix. Aussi, le Chef de l'État poursuit sa « politique de la main-tendue » qui a permis le retour pacifique de plusieurs opposants politiques.
Faible capacité des institutions et multiplicité des institutions impliquées dans le gouvernement de transition dans la mise en œuvre de DDR.	Moyen	Personnel intégré au sein de l'institution nationale pour faciliter la coordination. Des activités et résultats axés sur le renforcement des capacités inclus dans le projet ; à mettre en œuvre en premier. Mise en place de groupes de travail techniques réguliers et d'une matrice claire des rôles et responsabilités entre CNCMO-DDR et autres institutions, afin de limiter chevauchements et rivalités. Intégration systématique des experts du projet au sein des structures nationales plutôt que dans des dispositifs parallèles.
Réticence de la communauté internationale quant à l'accompagnement du processus DDR.	Moyen	Le discours actuel indique que la communauté internationale n'abandonnera pas son engagement dans le Tchad, bien qu'elle puisse demander des garanties substantielles aux autorités. Un plaidoyer constant sera maintenu avec le Gouvernement pour qu'il respecte ses engagements
Absence de rupture avec les pratiques DDR passées, combinée à une	Moyen	Renforcement et encadrement auprès des institutions concernées et la société civile pour

compréhension divergente de la théorie du changement pour le processus DDR parmi les partenaires.		mieux équiper la compréhension du DDR et des normes internationales. Des études visant à fournir des connaissances factuelles sur les défis et les opportunités du DDR sont en cours.
Un retour précipité et rapide des ex-combattants après le DNIS pourrait se produire.	Faible	Sensibilisation des représentants des groupes politico-militaires dans les organes de gestion et coordination du projet. Elaboration d'une campagne de communication et sensibilisation, détaillant les avancements du projet et informant toutes les parties prenantes et l'opinion publique tchadienne sur les différentes phases du programme. Les Nations Unies travaillent incessamment avec les parties prenantes pour coordonner les autorités et les acteurs de la sécurité libyens, tchadiens et autres acteurs régionaux afin d'assurer un retrait ordonné des combattants étrangers de Libye.
Réticence des groupes politico-militaires à inclure les femmes et les enfants sur les listes soumises au DDR.	Moyen	Une solide stratégie de plaidoyer et de sensibilisation est prévue.
Lenteur dans le démarrage et la conduite du processus DDR.	Elevé	Plaidoyer auprès du Gouvernement pour accélérer le processus. Plaider auprès des partenaires et financiers et continuer à renforcer les capacités des personnes et entités directement impliquées dans le processus DDR. Il est ainsi important de mettre à la disposition de la CNCMO-DDR un pool d'experts pour favoriser une opérationnalisation effective du processus DDR. Définition de jalons intermédiaires (validation du PN-DDR, adoption du plan d'action, ouverture du premier site pilote) assortis d'un suivi trimestriel pour identifier rapidement les blocages et ajuster l'appui technique.
La reprise des opérations militaires dans le Nord du Pays.	Moyen	Plaidoyer pour un cessez le feu entre les parties.
Instabilité Gouvernementale	Moyen	Mener un plaidoyer auprès du Premier Ministère pour renforcer la continuité des efforts déjà entrepris en cas de changement de gouvernement ou de rotation de personnel.
Clarification sur les ressources du gouvernement pour l'opérationnalisation des sites de cantonnement et faible mobilisation de certaines parties signataires.	Moyen	Mise en place d'un plan de communication et de sensibilisation des signataires sur les enjeux et défis du DDR. Poursuite du dialogue entre le gouvernement et les groupes politico-militaires à travers les services de bons offices de la Médiature de la République. Plaidoyer auprès des homologues gouvernementaux pour une allocation budgétaire suffisante en soulignant les

		implications opérationnelles et sécuritaires des retards. Favoriser une planification progressive priorisant les sites les plus stratégiques pour réduire la pression financière immédiate.
Information insuffisante sur le nombre approximatif de bénéficiaires et leur répartition par sexe et âge pour pouvoir planifier mieux la réponse selon leur besoin spécifiques	Moyen	Encourager la CNCMO-DDR à entamer des tournées de concertations avec les parties prenantes. Sensibiliser et former les parties prenantes sur l'importance de partage d'informations fiables sur le nombre des combattants pour une meilleure planification du DDR. Tenir à jour une base de données de potentiels candidats pour le DDR. Mise en place de protocoles de collecte et de gestion des données sensibles (consentement, anonymisation, usage strictement programmatique), intégrant systématiquement les dimensions genre et âge pour éviter biais et dommages potentiels.

d) **Suivie / évaluation** – Quelle sera l'approche de suivi / évaluation du projet, y compris l'expertise en suivi / évaluation de l'équipe et les moyens et la chronologie pour l'analyse des données. Inclure le détail du budget alloué au suivi / évaluation, y compris pour la collecte de données de base et les données de fin de projet, et pour l'évaluation indépendante, et un calendrier approximatif du suivi / évaluation. Allouer au minimum 5 à 7% du budget du projet aux activités de suivi / évaluation, y compris les fonds adéquats.

Le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports sur le projet seront effectués dans le cadre des modalités de mise en œuvre du projet ancrées sur le cadre de résultats. Le PNUD, en tant que chef de file, sera responsable pour les consolidations de toutes les informations et données ainsi assurant un suivi solide et conjoint. Pour le processus de suivi, le PNUD, l'OIM et l'UNICEF mettront en place une plate-forme de partage de données où les agences respectives mettront à jour les progrès pour suivre les changements en temps réel. La plate-forme de partage de données sera utilisée en raison de la différence de système entre les agences. Conformément à ce cadre de résultats du projet, les agences responsables de chaque indicateur et activité rendront compte de leurs progrès deux semaines avant la fin de chaque trimestre. Tandis que la dernière semaine du trimestre sera consacrée à l'assurance qualité qui sera réalisée par le PNUD, l'OIM et l'UNICEF. Les données seront produites par toutes les organisations partenaires pendant toute la durée du projet.

Dans la mesure du possible, des visites de contrôle conjointes avec les partenaires nationaux seront menées pour évaluer l'état d'avancement qualitatif de la mise en œuvre des activités. Ces mesures viendront s'ajouter aux cadres de suivi et d'évaluation existants des agences. Les agences disposent déjà des unités spécialisées dans le S&E qui appuieront le projet. Des moyens financiers nécessaires seront mis à disposition du suivi et évaluation du projet ; 5% à 7% du budget total.

Suivi programmatique et financier

Le suivi du projet se situera à différents niveaux.

Au niveau opérationnel : Le PNUD, l'OIM et l'UNICEF mettront en place un mécanisme de suivi participatif en adéquation avec les standards de gestion axée sur les résultats et l'approche Harmonisée des Transferts en Espèces (HACT). Des réunions de travail régulières et ad hoc seront organisées lors des échéances clés, notamment en amont des rapports attendus. Des missions conjointes de suivi seront également effectuées pour assurer le bon déroulement du projet.

Au niveau technique : Un comité technique de projet (CTP) sera mis en place impliquant plusieurs institutions travaillant dans le domaine similaire du projet. Il se réunira une fois par trimestre pour évaluer l'état d'avancement du projet afin de prendre des mesures correctives et donner de nouvelles orientations. Le CTP sera composé des représentants des partenaires du Système des Nations Unies, d'organisations de la société civile (OSC), d'institutions étatiques, d'ONGs et d'un représentant du Secrétariat PBF.

Au niveau stratégique : A ce niveau, ce sont le management du PNUD, de l'OIM et de l'UNICEF, les responsables des ministères et ceux des Organisations des jeunes et des femmes, du secrétariat PBF qui se réuniront une fois par semestre pour assurer le suivi de l'ensemble des actions du projet. Il a pour mission d'apprécier l'état d'avancement du projet, de donner des orientations stratégiques afin de prendre des décisions importantes au regard du contexte et des enjeux nationaux et locaux.

Le suivi de ce projet se fera selon un plan de suivi-évaluation qui sera élaboré conformément au cadre des résultats. Il s'agira d'identifier les données disponibles et celles devant être collectées par le biais d'activités complémentaires à planifier, d'assurer la conformité de la fréquence de rapportage avec les rapports de progrès attendus et d'élaborer la matrice de suivi (définition des indicateurs, moyens de vérification, source de données, fréquence de rapportage, responsables). Ces éléments permettront d'assurer une compréhension commune du cadre de résultat et d'assurer le caractère SMART (spécifique, mesurable, atteignable, réaliste, temporel) de ce dernier.

Le projet mettra en place un certain nombre d'outils pour pouvoir assurer de manière effective les aspects de suivi évoqués auparavant. Il s'agira aussi bien d'outils de suivi que de collecte de données (matrice de suivi du projet, plan de travail, rapports de natures pertinentes, questionnaires, etc.).

En conformité avec les politiques et procédures de programmation HACT, les partenaires d'exécution du projet feront l'objet de vérifications ponctuelles pour assurer la conformité des dépenses financières ainsi que de visites programmatiques qui permettront d'identifier les facteurs limitants et de proposer des mesures correctives, mais également de capitaliser sur les bonnes pratiques.

Évaluation

Une évaluation indépendante sera conduite en fin de projet dans un souci de redevabilité et d'apprentissage. Ainsi, l'évaluation permettra de rendre compte des résultats qui ont été atteints par le projet auprès des donateurs (redevabilité verticale) ainsi que des bénéficiaires (redevabilité horizontale). Elle permettra également de mieux intégrer les bonnes pratiques et les stratégies performantes en matière de gouvernance démocratique pour la mise en œuvre d'activités similaires, l'élaboration de documents stratégiques ou de futures propositions de financement.

Calendrier indicatif du Suivi-Évaluation du projet

Activités	Fréquence	Acteurs	Descriptif
Réunion de démarrage	A l'initiation du projet	Parties prenantes du projet	Assurer une compréhension commune des acteurs
Enquête Baseline (si pertinent)	Dans les trois premiers mois du projet	Lead PNUD	Assurer la disponibilité des données de base
Activités d'assurance	Selon les standards HACT	PNUD, OIM, UNICEF	Assurer la bonne utilisation des ressources et mise en œuvre du projet
Missions conjointes	Périodique	Parties prenantes	Évaluer les progrès, constater les avancées et les défis
Tenue du CTP	Sur une base trimestrielle	Membres du CTP	Évaluer l'état d'avancement du projet

Tenue du CoPil	Sur une base semestrielle	Membres du CoPil	Assurer le suivi de l'ensemble des actions du projet
Enquête endline (si pertinent)	Dans les trois derniers mois du projet	Lead PNUD	Assurer la disponibilité des données finales
Évaluation finale du projet	Dans les trois derniers mois du projet	Lead PNUD	Rendre compte des résultats et tirer les leçons du projet

e) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – Expliquez la stratégie de sortie du projet et comment le projet clôturera ses activités, y compris les mesures de la durabilité, des accords avec d'autres bailleurs de fonds pour une mobilisation des ressources, et indiquer les activités qui n'auront plus besoin de financement. S'il est prévu que d'autres bailleurs de fonds soutiennent le projet à sa conclusion, expliquez comment le projet assurera ce soutien de manière pro-active dès le début du projet. Le cas échéant, quel sont les liens avec des plateformes ou partenariats existants ?

La Stratégie de Sortie : L'objectif principal de la stratégie de sortie sera d'assurer la pérennité des résultats du projet « Renforcement de l'environnement propice au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration au Tchad ». Les bénéfices continus pourront être améliorés si le projet utilise une approche mixte qui s'adapte à la diversité des produits et à la multiplicité des partenaires dans ce projet.

Phase Out : La réduction progressive du soutien aux activités et produits ayant atteint leur objectif et n'ayant plus besoin d'être maintenus. En d'autres termes, une fois que les conditions favorables sont en place, l'activité n'est plus nécessaire. Nous faisons références aux appuis des structures de DDR, et aux règlements, et aux activités qui seront définies au début du projet.

Phasing Over : le transfert de l'appropriation nationale et de la responsabilité des activités et des résultats du projet de l'équipe de gestion du projet au gouvernement tchadien, aux ONGs, aux OSC ou à d'autres parties prenantes nationales. Ceci implique la capture et la diffusion des leçons, ainsi que des activités pour soutenir le transfert des connaissances et des compétences.

Les résultats escomptés par le projet et les produits correspondants impliquent majoritairement l'établissement des mécanismes et le renforcement des institutions nationales parties prenantes au processus de paix. Ces structures pourront fonctionner indépendamment une fois le projet et terminer.

Des résultats qui impliquent la génération de connaissances et le partage d'informations sur la compréhension multisectorielle du contexte national, pour faciliter la planification et la mise en œuvre des activités, peuvent être progressivement partagées ; à travers le partage de produits de connaissance et le transfert de connaissances.

D'autres activités seront dévolues aux partenaires et parties prenantes après les avoir responsabilisés à travers les activités du projet.

Dans le cadre de sa durabilité, le projet travaillera avec le comité de concertation et de suivi de la mise en œuvre de l'accord de Doha qui assure la supervision et la coordination de la mise en œuvre du processus de DDR. Les différents projets qui seront identifiés pour la réinsertion professionnelle doivent leur garantir un retour paisible à la vie civile et bénéficier d'un suivi post financement. On doit pouvoir travailler avec les autorités gouvernementales en charge de la réinsertion professionnelle. L'implication dès le départ du projet de la communauté va également permettre de garantir le succès et la durabilité à la fin du projet.

IV. Budget du projet

À toutes fins utiles, veuillez fournir une brève justification du budget proposé, indiquer les choix effectués lors de la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les voyages, ou tout autre soutien indirect du projet afin de mettre en évidence l'approche visant l'optimisation des ressources (value for money).

L'approche standard consiste en deux tranches pour les bénéficiaires de l'ONU et trois pour les bénéficiaires qui ne sont pas les agences de l'ONU. La deuxième tranche requiert que le projet ait dépensé ou engagé au moins 75% du budget de la tranche préalable et que les rapports PBF dus au cours de la période écoulée aient été soumis. Des tranches ou des conditions supplémentaires peuvent être ajoutées en fonction du contexte du projet, de la capacité de mise en œuvre et du niveau de risque.

Dans le cas spécifique de ce projet, le déblocage de la 2ème tranche sera conditionné par (a) la disponibilité des analyses prévues et l'identification des zones pilotes et (b) la disponibilité des données de référence.

	PNUD (budget en USD)	IOM (budget en USD)	UNICEF (budget en USD)	Totaux
1. Personnel et autres employés	\$ 364 000,00	\$ 215 000,00	\$ 105 000,00	\$ 684 000,00
2. Fournitures, produits de base, matériels	\$ 384 509,35	\$ 125 000,00	\$ 92 065,42	\$ 601 574,77
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	\$ 435 000,00	\$ 228 000,00	\$ 110 000,00	\$ 773 000,00
4. Services contractuels	\$ 309 000,00	\$ 245 000,00	\$ -	\$ 554 000,00
5. Frais de déplacement	\$ 210 000,00	\$ 155 000,00	\$ 32 000,00	\$ 397 000,00
6. Transferts et subventions aux homologues	\$ 290 000,00	\$ 136 500,00	\$ 396 000,00	\$ 822 500,00
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	\$ 724 500,00	\$ 403 612,15	\$ 180 000,00	\$ 1 308 112,15
Sous-budget total du projet	\$ 2 717 009,35	\$ 1 508 112,15	\$ 915 065,42	\$ 5 140 186,92
Coûts indirects (7%):	\$ 190 190,65	\$ 105 567,85	\$ 64 054,58	\$ 359 813,08
TOTAL	\$ 2 907 200,00	\$ 1 613 680,00	\$ 979 120,00	\$ 5 500 000,00

Remplissez les deux tableaux du budget en annexe D (document Excel à part).

Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations' headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates.

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annex A.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website. (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax-exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches)
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need

to provide the latest two audit reports for a program or project-based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.

- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project¹⁸
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

¹⁸ Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe B : Cadre de résultats du projet (doit inclure les données ventilées par sexe et âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
Résultat 1 : Les structures de gouvernance de mise en œuvre du Processus DDR (CNCMO) sont opérationnelles (Cible(s) ODD auxquels le projet contribue) 1,5,16,17 (Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)		Indicateur 1 a : % des parties prenantes qui sont satisfaites de la performance du CNCMO (affirmant que le processus de DDR est mis en œuvre de la bonne manière et expriment leur confiance de continuer à travailler dans ce sens) Niveau de référence : 00 Cible: 80% des personnes enquêtées expriment leur confiance dans le processus de DDR (Désagrégée pas sexe et par âge)	Rapports annuels Rapport d'évaluation	Annuel Fin du projet
		Indicateur 1 b : Nombre de personnes formées dans divers thématiques relatifs au DDR et Consolidation de la paix Niveau de référence : 00 Cible: # des personnes formés (désagrégé par sexe et âge)	Rapport de formation Rapport de progrès du projet Rapport d'évaluation	Semestriel, Annuel. Fin du projet
	Produit 1.1. Les structures opérationnelles de gouvernance et de mise en œuvre du processus DDR sont en place. Activité 1.1.1 : Créer/renforcer 3 mécanismes de suivi et de consultation entre les parties prenantes au	Indicateur 1.1 a : Nombre des mécanismes de suivi, de consultation et de gestion du DDR mis en place Niveau de référence : 00 Cible : 6	Rapports de progrès Rapport d'évaluation Rapport final	Semestriel Annuel Fin du projet

	processus de paix afin de faciliter l'appropriation, créer une compréhension commune et renforcer la confiance des acteurs locaux, nationaux et internationaux. Activité 1.1.2 : Appuyer les capacités opérationnelles du bureau, du comité technique et des sous-comités du CNCMO-DDR) pour le suivi de la mise en œuvre de l'Accord de Doha. Activité 1.1.3. Renforcer les capacités des acteurs clés au niveau national et local pour la mise en œuvre des actions nécessaires à la bonne conduite du DDR. 100 personnes dont 70 hommes et 30 femmes Activité 1.1.4 : Appuyer les autorités nationales et locales dans l'élaboration, l'adoption, la vulgarisation et l'application du cadre légal pour la mise en œuvre du DDR	Indicateur 1.1. b : Niveau d'appréciation du travail de CNCMO et de ces mécanismes de suivi, de consultation et de gestion du programme DDR Niveau de référence : 00 Cible : 70% Indicateur 1.1.c : Nombre de formations dispensées et de participants (répartis par sexe, âge et catégorie) Niveau de référence : 00 Cible : 1000(désagregés par sexe, âge et catégorie)	Rapport final Rapport d'évaluation Rapport de progrès Rapport de formation Rapport d'évaluation	Fin du projet Semestriel, annuel
Résultat 2 : La prise de décision sur le processus DDR est transparente et inclusive des parties prenantes et permet d'élaborer des outils d'aide à la		Indicateur 2 a : Perception des parties prenantes sur la transparence et l'inclusivité Niveau de référence : 00 Cible : 50%	Rapport final Rapports d'études de perception Rapport d'évaluation	Annuels Fin du projet
		Indicateur 2 b : Nombre d'instruments, de politiques et de procédures à la disposition des institutions pour la mise en œuvre du DDR Niveau de référence : 01 Cible : 06	Rapports de progrès Documents disponibles Rapport d'évaluation	Semestriel, Annuel Fin du projet

décision consensuels (Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant) 16 (Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)	Produit 2.1. Les données essentielles à la prise de décision transparente sont collectées (désagregés par genre, âge et catégorie). Liste des activités relevant du produit : Activité 2.1.1 : Soutien à l'élaboration d'un document de programme national de DDR comprenant les différentes dimensions-clés (le rapport de préparation) ; Activité 2.1.2 Organiser des séances de vulgarisation des résultats de l'évaluation au profit des parties prenantes au niveau local, national et international. Activité 2.1.3 Faire une analyse intégrée multisectorielle des besoins dans une région pilote susceptible d'accueillir des ex-combattants afin d'identifier les contraintes et les risques	Indicateur 2.1.a : Une base de données sur la communauté et les conditionnalités de DDR est disponible. Niveau de référence : 00 Cible : 01 Indicateur 2.1.b : Le programme national de DDR est disponible Niveau de référence : 00 Cible : 01 Indicateur 2.1. c : Nombre de personnes informées et actives sur les questions de DDR Niveau de référence : 00 Cible : 300	Base de données Rapport de progrès Rapport d'évaluation Document du programme DDR Rapport d'évaluation Rapport de progrès Rapport de progrès Rapport final Rapport d'évaluation	Semestriel Annuel Fin du projet Semestriel Semestriel Annuel Fin du projet
---	--	--	--	--

	ui éclaireront la formulation de stratégie de DDR. Notamment les facteurs de conflits et de risques et comment ceux-ci interagissent avec les besoins en réintégration des anciens combattants et des communautés d'accueil. Activité 2.1.4: Appuyer les autorités nationales dans la définition et la mise en œuvre d'un plan de communication stratégique autour du DDR (qui intégrera la chronologie des initiatives en parallèle avec les activités les plus urgentes).	<u>Indicateur 2.1.d</u> : Cadre légal pour le DDR développé et adopté officiellement par les autorités tchadiennes Niveau de référence :0 Cible :1	Document du cadre Rapport de progrès Rapport final Rapport d'évaluation Rapport de l'analyse	Semestriel Annuel Fin du projet
Résultat 3 : La confiance des parties prenantes au processus de DDR est renforcée à travers un système d'appui et soutien aux besoins adéquats pour les ex-combattants et les		Indicateur 3 a : Pourcentage des individus dans la province pilote, (désagréé par sexe, ,par âge par catégorie), déclarant avoir une attitude positive par rapport au processus de DDR et au retour des ex-combattants au sein des communautés Niveau de référence : 00 Cible : 50%	Enquête de perception Rapport final Rapport d'évaluation	
		Indicateur 3 b : Nombre et types des besoins spécifiques des ex-combattants et des communautés pris en compte par des programmes et plans développés dans le cadre du DDR	Documents de programmes, Rapport de progrès Rapport final Rapport d'évaluation	Semestriel, Annuel Fin du projet

communautés ciblées (Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant) (Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)		Niveau de référence : 00 Cible : 08 (besoins social, économique, politique, sanitaire, sécuritaire etc.)		
	Produit 3.1. : Des conditions propices pour la mise en œuvre du processus de paix et le retour des ex-combattants sont créés ; Liste des activités qui appartiennent au produit : Activité 3.1.1 : Appuyer les autorités nationales dans l'adoption d'un système d'identification, vérification, enregistrement, et de profilage socio-économique des ex-combattants ; Activité 3.1.2 : Cartographier les services publics et services sociaux de base en charge de la protection des enfants existants en vue d'élaborer un plan de renforcement des capacités pour soutenir le DDR. Activité 3.1.3 : Renforcer les capacités des autorités locales et communautaires des zones cibles à la résolution pacifique des conflits et à la cohésion sociale. Activité 3.1.4 : Identifier au cours de la mise en œuvre du projet, les filles et les garçons vulnérables et leur assurer une prise en charge adéquate au sein de leurs communautés Activité 3.1.5 : Identifier les besoins et les opportunités socio-économiques des zones ciblées dont pourraient bénéficier les ex-combattants, les communautés y compris les femmes, les filles et les garçons vulnérables	Indicateur 3.1.a : Le nombre des sites d'accueil identifiés Niveau de référence : 0 Cible : 03 Indicateur 3.1 b : Nombre des ex-combattants enregistrés (désagregés par sexe, par âge et par catégorie) Niveau de référence : 0 Cible : A déterminer Indicateur 3.1.c. Nombre de système de prise en charge et référencement des cas de vulnérables (enfants, femmes et home) au sein des communautés Niveau de référence : 00 Cible : 02 -	Rapport de progrès Rapport annuel Rapport final Rapport d'évaluation Rapport de progrès Une base de données Rapport final Rapport d'évaluation Rapport de progrès Une base de données Rapport final Rapport d'évaluation	Semestriel Annuel Fin-du projet Fin du projet
	Produit 3.2. La participation active des communautés, y compris les femmes est promue dans une province pilote où, les conditions sont créées pour le retour des ex-combattants et leurs familles. Liste des activités relevant du produit : Activité 3.2.1. : Informer et sensibiliser les communautés y compris les femmes sur l'intérêt du DDR et leur rôle dans le processus afin de réduire les	Indicateur 3.2. a : Nombre de personnes sensibilisées sur le DDR en vue de les préparer à faciliter le processus de réintégration des ex-combattant dans la communauté. Niveau de référence : 0 Cible : 3000 (désagregés par sexe, âge et catégorie) Indicateur 3.2 b : Niveau de perception et compréhension de la population a la réintégration des ex-combattants Niveau de référence : 0	Rapport de progrès Rapport final Rapport d'évaluation finale Rapport de l'enquête de perception Rapport de l'évaluation Rapport final	

	risques de violence communautaire et adresser les facteurs-clé à l'origine de l'enrôlement dans les groupes politico-militaires ; Activité 3.2.2 : Mettre en place un système de prise en charge de la santé mentale et de l'appui psycho-social dans les zones cibles ; Activité 3.2.3 : Identifier et réhabiliter les infrastructures à intérêt communautaires à travers le « cash for work » dans une approche renforçant la cohésion sociale et les capacités de la population cible	Cible : 70% Indicateur 3.2.c: Nombre de dispositifs/mécanismes de santé mentale et appui psycho-social (MHPSS) mis en place Niveau de référence : 00 Cible : 3	Rapport de progrès Rapport final Rapport d'évaluation	
--	---	--	--	--

Annex C : Liste de vérification pour le lancement du projet

Question	OUI	NON	Commentaire
1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	X		
2. Les termes de référence pour le personnel clef sont-ils finalisés et prêts à être lancés ? Veuillez attacher.		X	Personnel déjà en activité
3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	X		
4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet ? Veuillez expliquer quand cela a été fait ou quand ce sera fait.	X		
5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été effectuée ?	X		
6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	X		
7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences bénéficiaires ?	X		
8. Des arrangements clairs ont-ils été prévus concernant la stratégie de mise en œuvre entre les différentes agences bénéficiaires ?	X		
9. Quelles sont les autres activités de préparation devant être entreprises avant que le projet ne démarre et combien de temps sera-t-il nécessaire pour les effectuer ?	N/A		